ACTUALITÉ DE LA PAIE ET JOURNÉES THÉMATIQUES

Contrats aidés en paie : sécuriser le recours, les aides et les bulletins

Le recours aux contrats aidés engage l'entreprise sur deux terrains à la fois : le respect des conditions posées par la convention conclue avec le prescripteur, et la traduction correcte du dispositif en paie. Une clause d'accompagnement non tenue ou une rubrique mal paramétrée peut conduire à restituer l'aide perçue. Une journée pour sécuriser la chaîne complète, de la décision d'embauche jusqu'aux documents de fin de contrat : conditions d'éligibilité, rédaction du contrat, suivi des engagements, établissement du bulletin et traitement de l'aide. Les points de vigilance sont repris sur des dossiers types.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**À distance**	**À partir de 890 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et gestionnaires paie, chargés de recrutement, responsables ressources humaines et dirigeants de structures recourant aux dispositifs d'aide à l'embauche.

PRÉREQUIS
Connaître les principes de base de l'établissement d'un bulletin de paie.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les conditions d'éligibilité applicables à l'employeur et au salarié
- Rédiger un contrat cohérent avec la convention signée avec le prescripteur
- Assurer le suivi des engagements d'accompagnement et de formation
- Établir le bulletin de paie d'un salarié en contrat aidé
- Traiter l'aide perçue et anticiper les cas de restitution

03 Programme détaillé

M1 Cadre et conditions du recours

- Savoir si le dispositif est mobilisable
- Situer les dispositifs d'aide à l'embauche existants
- Vérifier l'éligibilité de l'employeur et du candidat
- Comprendre le rôle du prescripteur et le contenu de la convention
- Anticiper les engagements pris en signant
- À retenir : L'aide est accordée en contrepartie d'engagements : ce sont eux qui sont contrôlés et non la seule embauche.

M2 Contrat suivi et engagements

- Tenir ce qui a été signé
- Rédiger le contrat en cohérence avec la convention
- Organiser le tutorat et l'accompagnement du salarié
- Tracer les actions de formation réalisées
- Gérer les avenants la suspension et la rupture
- Cas pratique : Analyse d'une convention et repérage des engagements à tracer tout au long du contrat.

M3 Paie et traitement de l'aide

- Du bulletin à la restitution
- Établir le bulletin d'un salarié en contrat aidé
- Articuler l'aide avec les allègements de cotisations
- Comptabiliser et suivre les versements reçus
- Réagir à une demande de restitution
- Mise en situation : Traitement d'une rupture anticipée et détermination de l'aide à restituer au prescripteur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 890 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr